GROUPE EXM
TECNOFOR

Date : 16/04/2024

Facture N° : 24TF-26158

5 Chemin des presses
TECHNOPOLIS
06800 CAGNES SUR MER
Téléphone : 04 93 19 57 21
Fax : 04 93 31 90 19

Adresse de livraison :

CABINET DENTAIRE CAPELETTE
78 Boulevard Mireille LAUZE

13010 MARSEILLE

Référence client : T07434 / 1724828 / 00007434 / SL

CABINET DENTAIRE CAPELETTE
78 Boulevard Mireille LAUZE

13010 MARSEILLE

Référence : CONTRAT DE MAINTENANCE DU 16.04.20

Votre SIRET

Référence	*Désignation*	*Quantité*	*Prix Unitaire*	*Montant*
CT.IWL250PSANTE	***BL N° : 24TL-19765 du 16/04/2024*** Redevance annuelle de maintenance terminal CB.INGENICO IWL250P SANTE Période du 16 Avril 2024 au 15 Avril 2025 Cette facture fera l'objet d'un mode de règlement par prélèvement selon échéancier ci dessous Afin que vous puissiez identifier en toute sécurité le(s) prélèvement(s) correspondant dans votre relevé bancaire, nous vous communiquons : - Notre N° ICS : FR38ZZZ421082 - Votre N° de RUM: ++T074340001013444	1.00	134.00	134.00

Mode de règlement : Prélèvement SEPA

Date	*Montant*	*Date*	*Montant*	*Date*	*Montant*
30/04/2024	160.80				

NOUVEAU RIB TECNOFOR FR76 14607004225002108088086
Votre RIB : 30003 03215 00020042718 42

Total HT	134.00
TVA 20 % / SERVICES	26.80
TVA 20 % / VENTES	
TOTAL TTC	160.80
1er Versement	
Net à payer en ***EUROS***	**160.80**

Réserve de propriété : Les marchandises désignées ci-dessus demeurent la propriété de TECNOFOR jusqu'à paiement complet (loi N°80 335 du 12 mai 1980)
Conformément aux dispositions légales, toutes sommes impayées à l'échéance seront de plein droit productives de pénalités de retard égales au taux d'intérêt appliqué par la BCE au taux de refinancement bancaire plus 10 % de majoration. Ces pénalités seront majorées d'une indémnité forfaitaire de 40 _ par facture à compter du lendemain de la date de règlement fixée et jusqu'au règlement effectif. (décret n°2012-1115 du 02.10.2012)

GROUPE EXM
TECNOFOR

Date : 16/04/2024

Facture N° : 24TF-26157

5 Chemin des presses
TECHNOPOLIS
06800 CAGNES SUR MER
Téléphone : 04 93 19 57 21
Fax : 04 93 31 90 19

Adresse de livraison :

CABINET DENTAIRE CAPELETTE
78 Boulevard Mireille LAUZE

13010 MARSEILLE

Référence client : T07434 / 1724828 / 00007434 / SL

CABINET DENTAIRE CAPELETTE
78 Boulevard Mireille LAUZE

13010 MARSEILLE

Référence : ABT IP 1 IWL250P SANTE DU 16.04.19

Votre SIRET

Référence	*Désignation*	*Quantité*	*Prix Unitaire*	*Montant*
ABT.IP	***BL N° : 24TL-19764 du 16/04/2024*** Abonnement réseau monétique IP Redevance mensuelle 10 € HT Période du 16 Avril 2024 au 15 Avril 2025 Cette facture fera l'objet d'un mode de règlement par prélèvement selon échéancier ci dessous Afin que vous puissiez identifier en toute sécurité le(s) prélèvement(s) correspondant dans votre relevé bancaire, nous vous communiquons : - Notre N° ICS : FR38ZZZ421082 - Votre N° de RUM: ++T074340001013444	1.00	120.00	120.00

Mode de règlement : Prélèvement SEPA

Date	*Montant*	*Date*	*Montant*	*Date*	*Montant*
20/04/2024	144.00				

NOUVEAU RIB TECNOFOR FR76 14607004225002108088086
Votre RIB : 30003 03215 00020042718 42

Total HT	120.00
TVA 20 % / SERVICES	24.00
TVA 20 % / VENTES	
TOTAL TTC	144.00
1er Versement	
Net à payer en ***EUROS***	**144.00**

Réserve de propriété : Les marchandises désignées ci-dessus demeurent la propriété de TECNOFOR jusqu'à paiement complet (loi N°80 335 du 12 mai 1980)
Conformément aux dispositions légales, toutes sommes impayées à l'échéance seront de plein droit productives de pénalités de retard égales au taux d'intérêt appliqué par la BCE au taux de refinancement bancaire plus 10 % de majoration. Ces pénalités seront majorées d'une indémnité forfaitaire de 40 _ par facture à compter du lendemain de la date de règlement fixée et jusqu'au règlement effectif. (décret n°2012-1115 du 02.10.2012)